

Parcoursup : une commission pour aider les recalés

Par : Marie-Charlotte Nouvellon

Depuis l'envoi des premières réponses sur la plateforme Parcoursup, une commission régionale a été mise en place pour aider les lycéens de l'académie de Caen (Calvados) restés sans réponse.

"Chaque élève a le droit d'accéder aux études supérieures" : c'est la volonté que le recteur de d'académie, Denis Rolland, a tenu à réaffirmer lors de la mise en place, jeudi 24 mai 2018, de la Commission Régionale d'Accès à l'Enseignement supérieur.

Essentiellement dans les filières sélectives

Cette instance, qui regroupe des responsables de lycée, de formation dans le supérieur et du rectorat, entend apporter une réponse à tous les jeunes qui, après la première vague de réponse sur la plateforme Parcoursup, se retrouvent sans proposition pour la rentrée prochaine.

Dès la première semaine, ils étaient 486 jeunes dans ce cas dans l'académie de Caen. *"Ce sont essentiellement des jeunes qui n'ont demandé que des filières sélectives"*, précise Martial Salvi, en charge de l'orientation au rectorat.

67 % des étudiants de l'académie de Caen se sont tournés vers des filières sélectives. Dans l'académie de Rouen, ils sont 70 %.

2/3 de réponses avant le Bac

En un clic sur la plateforme, ils peuvent donc alerter l'académie sur leur situation et obtenir un entretien. Une cinquantaine a déjà saisi la commission. *"Il faut toutefois attendre que d'autres places se libèrent, nous allons nous réunir régulièrement mais certaines réponses vont prendre du temps"*, précise Martial Salvi. Après les épreuves du bac, les étudiants non satisfaits de leurs propositions auront également la possibilité de la saisir.

Pour la commission, l'objectif est clair : faire en sorte que 2/3 des jeunes aient accepté une proposition avant les premières épreuves du bac *"pour ne pas arriver aux examens en portant le poids de cette inquiétude."* D'ici le samedi 7 juillet 2018, la barre des 4/5 devrait être franchie.